

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 16 FÉVRIER 2017**

**Délibération**  
n° 2017.02.102

**Approbation d'une  
charte de la  
participation  
citoyenne**

**LE SEIZE FÉVRIER DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 février 2017**

**Secrétaire de séance** : Michel ANDRIEUX

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, André LANDREAU, Francis LAURENT, Philippe LAVAUD, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**Ont donné pouvoir** :

André BONICHON à François NEBOUT, Catherine BREARD à Michel ANDRIEUX, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Denis DOLIMONT à Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE à Gérard DEZIER, André FRICHETEAU à Jean-Marie ACQUIER, Isabelle LAGRANGE à Véronique ARLOT, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Michaël LAVILLE à Jacky BOUCHAUD, Catherine PEREZ à Philippe LAVAUD, Eric SAVIN à Michel BUISSON, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

**Excusé(s)** :

Danielle BERNARD

**Suppléant(s)** :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 FÉVRIER 2017**

**DELIBERATION  
N° 2017.02.102**

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Rapporteur : Madame FOURRIER

**APPROBATION D'UNE CHARTE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE**

Dès janvier 2016, le comité de pilotage « Intercommunalité » chargé de la mise en place de la nouvelle communauté d'Agglomération a souhaité ouvrir ses travaux à l'ensemble des élus d'une part mais également aux Conseils de Développement existants sur ce nouveau territoire pour réfléchir aux questions de participation citoyenne.

Le forum citoyen du 17 novembre a affiché notre volonté de faire de la participation citoyenne un levier pour renforcer la démocratie, éclairer la décision des élu.e.s et co-construire avec les habitant.e.s et les acteur.rice.s les politiques publiques de notre territoire.

En 2014, un groupe d'élu.e.s, de technicien.ne.s et de membres du Conseil de Développement ont travaillé sur un projet de charte s'articulant autour de trois engagements :

- Prendre en compte la participation citoyenne dès la définition et pendant la mise en œuvre des politiques publiques
- Développer la mobilisation citoyenne en renforçant le pouvoir d'agir des citoyen.ne.s
- Développer la mise en œuvre de cette charte et évaluer les actions conduites.

Il semble aujourd'hui important de préciser, non seulement notre volonté politique mais également de réfléchir ensemble sur les méthodes associant les habitant.e.s, les acteur.rice.s et les instances de démocratie participative de nos communes à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation de nos politiques publiques.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 2 février 2017,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 8 février 2017,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la charte de la participation citoyenne de GrandAngoulême.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**  
**23 février 2017**

**Affiché le :**  
**23 février 2017**